

Les Ateliers du CPRDFOP

« ALTERNANCE »

FICHE THEMATIQUE « Parcours – Articulation des voies de formation »

Enjeux du CPRDFOP

La loi du 05 mars 2014 a confié aux Conseils régionaux l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Ce processus doit être conduit au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), instance politique quadripartite régionale.

Elaboré cette année, pour six ans, le contrat de plan a pour objet l'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelles qui en découlent.

Comme le prévoit la loi, le CPRDFOP devra définir, en particulier, les objectifs en matière d'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et vaudra schéma régional de l'apprentissage.

Objet de l'Atelier

Répondre aux enjeux identifiés en interrogeant les pratiques des acteurs, les outils et dispositifs existants et à construire, et faire ressortir des propositions et pistes d'actions à conduire et à porter dans le cadre du CPRDFOP et plus spécifiquement dans le schéma régional de l'apprentissage.

Enjeux identifiés

Dans le cadre de l'élaboration du CPRDFOP, trois ambitions régionales majeures seront portées :

- Une qualification pour chaque jeune
- Poursuivre la dynamique d'élévation des niveaux de qualification
- Articulation avec le développement économique du territoire

Des questionnements structureront les échanges de l'Atelier :

- ⇒ Comment « normaliser » l'orientation vers l'apprentissage ?
- ⇒ Comment lever les freins (mobilité, hébergement,...) ?
- ⇒ Favoriser les parcours mixtes : scolaire – apprentissage – formation continue
- ⇒ Ouverture des plateaux techniques aux différents dispositifs de formation et aux publics jeunes et adultes
- ⇒ Comment mieux s'outiller pour suivre l'insertion professionnelle des apprenti(e)s ?

Quelques travaux conduits dans le cadre de la Commission « Formation » du CREFOP

Travaux conduits en 2015

Groupe de travail « apprentissage » (extraits)

- Elaboration d'une plaquette d'information sur les aides aux employeurs d'apprenti(e)s (recensement exhaustif de toutes les primes mises en œuvre).
- Echanges sur le dispositif « apprentissage parcours gagnant » : dispositif de sécurisation du parcours des apprenti(e)s : possibilité pour un(e) apprenti(e) de basculer sur un statut de stagiaire de la FPC (stagiaire non rémunéré), afin de terminer son année de formation / possibilité pour les candidat(e)s à l'apprentissage sans employeur de commencer leur formation au CFA sous statut de stagiaire (préparation à la formation, remise à niveau, recherche d'employeur, etc.).
- Suivi de la rentrée 2015 : suivi de l'évolution des effectifs apprentis.
- Travail sur les postes de développeurs de l'alternance (services apportés aux entreprises ; secteurs prioritaires ; partenariats avec les structures d'accueil et les établissements de formation,...)

Groupe de travail « Contrat de professionnalisation » (extraits)

- Le contrat de professionnalisation en tant qu'outil de transition professionnelle à disposition des territoires
- Nécessité d'une approche compétences individualisée tant avec l'entreprise qu'avec le bénéficiaire (cf. la charte régionale signée en juillet 2013)
- Une ingénierie complexe qui nécessite de répondre aux besoins de l'entreprise
- Nécessité côté demandeurs d'emploi d'identifier les personnes prêtes à se former en alternance et de construire le socle qui permettra d'y accéder

Quelques perspectives de travail pour 2016

Groupe de travail apprentissage (extrait)

Le groupe axera ses travaux sur :

- La mission des développeurs de l'apprentissage dépassant la seule promotion du dispositif. Enjeu de l'accompagnement des entreprises : aider à mieux identifier les besoins, proposer la solution la mieux adaptée.
- L'image de l'apprentissage à améliorer et intensifier l'information sur les différentes modalités de formation.

Groupe de travail « Contrats de professionnalisation »

Le groupe axera ses travaux sur :

- La coordination des initiatives prises par les partenaires en région pour développer l'alternance : Repérer les initiatives pour les accompagner
- La nécessaire professionnalisation des acteurs en relation avec l'entreprise avec un travail spécifique avec quelques filières ciblées.

Pour aller plus loin :

- Productions de l'observatoire des parcours :
<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/observatoiredesparcours>
- « Insertion des apprentis : un avantage à interroger », Bref n°346, CEREQ, 2016
- « Plan de relance de l'apprentissage : l'accompagnement des apprentis pour une sécurisation des parcours », rapport IGAS, IGEN, IGAENR, juin 2015

Les Ateliers du CPRDFOP

« ALTERNANCE »

FICHE THEMATIQUE « Qualité de la formation et innovation pédagogique »

Enjeux du CPRDFOP

La loi du 05 mars 2014 a confié aux Conseils régionaux l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Ce processus doit être conduit au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), instance politique quadripartite régionale.

Elaboré cette année, pour six ans, le contrat de plan a pour objet l'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelles qui en découlent.

Comme le prévoit la loi, le CPRDFOP devra définir, en particulier, les objectifs en matière d'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et vaudra schéma régional de l'apprentissage.

Objet de l'Atelier

Répondre aux enjeux identifiés en interrogeant les pratiques des acteurs, les outils et dispositifs existants et à construire, et faire ressortir des propositions et pistes d'actions à conduire et à porter dans le cadre du CPRDFOP et plus spécifiquement dans le schéma régional de l'apprentissage.

Enjeux identifiés

La loi du 5 mars 2014 a introduit la notion de qualité en matière de formation. Elle impose aux principaux financeurs d'actions de formation (OPCA, Régions, Pôle emploi, AGEFIPH, État) de s'assurer de la capacité des prestataires à dispenser une formation de qualité. Sept critères ont été définis et sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Respect des obligations réglementaires,
- Capacité à identifier des objectifs intelligibles et à adapter son offre au public formé,
- Capacité à mettre en place un système d'accueil, de suivi et d'évaluations différenciés,
- Cohérence des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement,
- Accès des tiers à des informations transparentes sur ses activités, ses moyens et les résultats obtenus,
- Qualité et cohérence des personnels en charge des actions de formation,
- Recueil et prise en compte des appréciations des bénéficiaires des formations.

Des questionnements structureront les échanges de l'Atelier :

- ⇒ Quelle intégration de la logique de démarche qualité dans les projets d'établissements ?
- ⇒ Quel périmètre d'activité dans le champ de la labellisation ?
- ⇒ Quelle plus-value pour les apprentis, les entreprises et les équipes des CFA ?

Quelques travaux conduits par les différents acteurs sur la qualité et l'innovation pédagogique

- **Décret du 30 juin 2015** relatif à la qualité des actions de formation professionnelle continue
- **Travaux du CNEFOP**
 - Première liste des certifications et labels qualité
 - La chaîne de la qualité de la formation professionnelle (novembre 2015)
- **Travaux du COPANEF**
 - Feuille de route du chantier « qualité de la formation », 2 février 2016

Travaux conduits dans le cadre de la Commission « Formation » du CREFOP (en 2015)

Groupe de travail « Qualité de la formation » (appropriation dans les entreprises, expression de besoins en compétences, ingénierie, modernisation de l'appareil de formation, qualité de l'information)

- Veille active sur le projet de décret (2015)
- Co production d'un référentiel qualité et d'un processus de suivi pluriannuel

Pour aller plus loin :

- <http://www.cnefop.gouv.fr/>
- <http://www.fpspp.org>